

# **J'étudie, pour travailler plus, pour faire moins d'argent, pour étudier plus...**

« *Les professeur.es qui s'opposent au salaire étudiant doivent renoncer à leur salaire ! C'est le chemin le plus rapide pour démarchandiser l'éducation !* » répliquait Silvia Federici en mai dernier aux critiques paternalistes adressées à la lutte actuelle concernant un salaire pour les études. Les opposant.es à la campagne des Comités unitaires sur le travail étudiant (CUTE) rétorquaient que le fait de salarier le travail des étudiant.es accentuerait la marchandisation du savoir et des institutions universitaires. À ce sujet, la militante féministe de la campagne *Wages for Housework* était de passage au Collège de Maisonneuve pour répondre aux arguments souvent exprimés quant à la stratégie politique de réclamer un salaire pour le travail gratuit. Elle voulait par là démontrer comment la non-reconnaissance de la valeur productive du travail étudiant contribue à perpétuer l'exploitation des étudiant.es les moins privilégié.es.

## **Travailler maintenant, être payé tout de suite : le cas de la France et du Québec**

La revendication pour un salaire étudiant ne date pas d'hier. Elle émerge au Québec dans le contexte de la Révolution tranquille (environ 1960 à 1966) et, plus précisément, au moment où le gouvernement libéral prend le pouvoir à la suite de la mort de Maurice Duplessis et du mandat de Paul Sauvé.

À l'Université de Montréal (UdeM), on est à l'époque des luttes anticléricales et contre le corporatisme des institutions publiques, qui refusent d'analyser les causes profondes des difficultés sociales des étudiant.es. Le mouvement étudiant s'affaire à dresser les grandes lignes du

syndicalisme étudiant au Québec : la gratuité scolaire, le « pré-salaire » pour les étudiant.es et la liberté académique des professeur.es. Le journal étudiant de l'Université de Montréal, le *Quartier Latin*, republie la Charte de Grenoble adoptée après la guerre de 1946 par l'*Union nationale des étudiants français* (UNEF), laquelle porte sur les droits et devoirs des étudiant.es en tant que « jeunes travailleurs intellectuels[1] ». Le *Parti québécois* (PQ) s'engagera même une dizaine d'années plus tard à instaurer la gratuité scolaire ainsi que le pré-salaire, projet qui tombera toutefois rapidement aux oubliettes après sa portée au pouvoir en 1976[2] !

Fortement inspiré par l'UNEF, le comité éducation de l'*Association générale des étudiants de l'Université de Montréal* (AGEUM) lançait un manifeste dans lequel il présentait les étudiant.es comme des travailleuses et travailleurs à salaire différé[3]. Leur conception de la valeur du travail étudiant était assez simple. Étant donné que l'effort des travailleurs et travailleuses en formation profitent ultimement aux entreprises et à la société, il ne devrait pas incomber aux étudiants d'en assumer les coûts. Ainsi, ils et elles exigeaient d'être payé.es immédiatement pour un travail effectué pendant leurs études duquel bénéficierait plus tard l'ensemble de la société[4]. Même si cela peut sembler farfelu aujourd'hui, l'administration de l'UdeM n'était pas contre l'idée d'un pré-salaire. Cette mesure, jugeait-elle, permettrait d'avoir des travailleurs et travailleuses bien formé.es pour consolider la société québécoise, en plein essor dans le contexte de la Révolution tranquille.

Dans le mouvement étudiant, on constate alors un certain désenchantement à l'égard de la Révolution tranquille : on s'enthousiasme davantage pour les expériences d'animation sociale, en appui aux organisations communautaires et coopératives. Au cours des années 1965 et 1966, est mise en

branle la campagne d'animation de l'*Action sociale étudiante* (ASE), lors de laquelle une poignée d'étudiant.es tentent de reproduire l'expérience du *Bureau d'aménagement de l'Est-du-Québec* (BAEQ)[\[5\]](#). Il n'est pas étonnant de voir l'ASE parler de cogestion et de coopérative dans un contexte où les débouchés sur le marché du travail sont de plus en plus incertains, notamment dans le domaine des sciences sociales. Au début des années 1970, plus de la moitié des chômeurs et chômeuses ont moins de 25 ans[\[6\]](#). Les places sont également limitées dans les institutions universitaires. Auparavant, les universités n'étaient ouvertes qu'aux étudiant.es ayant complété.es des cours aux collèges classiques. Un an après la création des CÉGEPs, soit en 1967, 20 000 étudiant.es de plus frappent à la porte de l'UdeM. Mais, celle-ci n'a pas suffisamment de places pour ces nouveaux et nouvelles diplômé.es. Les militant.es étudiants vont donc lutter afin que l'État québécois crée de nouvelles institutions d'enseignement universitaires plus accessibles, car cette situation minait les possibilités de la jeunesse étudiante d'obtenir une formation technique qui permettrait l'accès à un emploi qualifié.

Cette expérience peu concluante de cogestion entre l'ASE, l'administration de l'UdeM et le Ministère de l'Éducation du Québec, mène en 1967 à la création du groupe des *Travailleurs étudiants du Québec* (TEQ), de même qu'à la centralisation gouvernementale de la gestion de l'aide financière aux études[\[7\]](#). On peut donc affirmer que, bien que les résultats de cet épisode soient discutables, il n'en reste pas moins qu'une première expérimentation de la reconnaissance de la valeur du coût du travail des étudiant.es ait été réellement mise en oeuvre.

### **Un salaire pour faire ses devoirs : la tentative des États-Unis et de l'Ontario**

Au milieu des années 1970, une perspective contraire à la vision méritocratique et déontologique du salaire aux études

est promue, s'inspirant des luttes en faveur d'un salaire pour le travail ménager organisées d'abord en Italie, puis aux États-Unis. C'est le manifeste *Wages for Students* (1975)[\[8\]](#) qui y lance le débat sur la question du travail reproductif des étudiant.es. Certains groupes veulent obtenir un salaire pour le travail des étudiant.es dans la mesure où, à leurs yeux, l'école constitue une extension de la sphère reproductive issue du travail domestique. En opposition à une vision élitiste et conditionnelle du pré-salaire, ces groupes revendiquent « inconditionnellement » un salaire pour étudier, puisque les étudiant.es sont coproducteurs et coproductrices de connaissances, de concert avec les professeur.es, davantage que de simples cruches à remplir!

En Ontario, la question du salaire étudiant apparaît en 1974, à la suite d'une scission du regroupement *New Tendency* (Toronto, Windsor, Kitchener-Waterloo et Winnipeg) avec, d'un côté, les militantes qui ont fondé le *Wages for Housework Collective* (WHC) et, de l'autre, les militants qui ont poursuivi leurs luttes l'année suivante sous la bannière du *Struggle Against Work Collective* (SAWC)[\[9\]](#). Ces militant.es, ancrées dans diverses luttes étudiantes, sont également influencées par le courant autonomiste-marxiste – plus précisément le courant italien opéraïste, qui constitue une critique du marxisme-léninisme et du trotskysme – ainsi que par les écrits féministes de la reproduction sociale. C'est donc dans ce contexte que le texte de Tim Grant, alors étudiant à l'Université de Waterloo, *Wages for Homework* (1976)[\[10\]](#), est rédigé.

Dans les deux manifestes (*Wages for Students* et *Wages for Homework*), l'école est présentée comme un lieu de dressage au sein duquel les étudiant.es doivent s'endetter parce qu'on refuse d'y reconnaître la valeur de leur travail. Observer, décrire, analyser, classer et recommander constituent des compétences transversales à toutes les formes d'emplois – qualifiés ou non – mais elles sont invisibilisées, sous

prétexte que les étudiant.es sont toujours en apprentissage. À l'instar de la vision de l'UNEF du pré-salaire, le postulat de la redevabilité envers l'ensemble de la société se trouve ici inversé, dans le sens où c'est le capital qui est principalement redevable aux étudiant.es, et non l'inverse. Aujourd'hui, cette revendication s'est transformée et est maintenant portée par des regroupements étudiants français qui en font leur principal cheval de bataille. À titre d'exemple, Solidaires Étudiant-e-s regroupe plus de 20 syndicats locaux, dont plusieurs défendent l'idée d'un salaire étudiant, sous l'appellation commune de « salaire socialisé ». Récemment, lors de leur congrès national, les débats autour de cette question opposaient essentiellement deux camps. D'un côté, celles et ceux en faveur d'un salaire fixe (similaire pour tous et toutes) et de l'autre, les partisan.es d'un salaire indexé où le soutien économique extérieur serait pris en considération dans l'attribution du revenu. C'est ainsi qu'à travers le monde, de plus en plus d'étudiant.es décident de s'organiser (dans leur syndicat, mais aussi via des groupes politiques comme les CUTE et l'Union des étudiants communistes [UEC] [\[11\]](#) en France) devant l'absurdité de devoir payer de plus en plus cher pour préparer son exploitation [\[12\]](#).

## **PROFS DE TOUS LES PAYS, QUI FAIT VOTRE CAFÉ ?**

Au Québec, sous sa forme préliminaire, la revendication du pré-salaire n'avait pas une charge très subversive. D'une part, l'État québécois cherchait à former des étudiant.es pour avoir une main-d'oeuvre qualifiée et plus nombreuse en vue de moderniser rapidement la province. D'autre part, un salaire différé indiquait que les étudiant.es seraient jugé.es compétent.es seulement une fois leur formation académique terminée. On y présentait les étudiant.es comme des demi-travailleurs et travailleuses ne méritant pas encore le plein salaire. Toutefois, aujourd'hui, dans un contexte où les emplois sont de plus en plus réservés à une main-d'oeuvre qualifiée et où il faut payer de plus en plus cher pour

étudier, revendiquer un salaire aux études suppose une charge politique d'autant plus importante. L'extorsion de la force de travail et de l'avenir des étudiant.es suivant les contraintes du marché est renforcée par une division internationale du travail qui s'est accentuée au cours des dernières décennies[13] À ce sujet, les campagnes politiques actuelles sur la question des stages et d'un salaire étudiant se distinguent des réflexions et arguments énoncés par ceux et celles qui ont, dans le passé, revendiqué un salaire différé, notamment l'AGEUM et l'UNEF. Ainsi, la campagne des CUTE propose une redéfinition du travail étudiant qui se rapproche de celle énoncée par *Wages for Students* et *Wages for Homework* en mettant de l'avant sa valeur matérielle et immédiate.

Bien évidemment, un salaire pour les études ne réglerait pas toutes les dynamiques de pouvoir au sein de l'institution scolaire. Cependant, une lutte pour un salaire comporte plusieurs bénéfices. Premièrement, cela permettrait peut-être aux étudiant.es de prendre conscience de leurs propres moyens et coûts de production. Cela sous-entend la possibilité de s'organiser au sein de leurs différents lieux de travail, ici et maintenant, car la division du travail scolaire fait en sorte que la population étudiante ne dispose de presque aucun droit de regard sur la façon dont elle produit (le comment) et la finalité de ce qu'elle produit (le pourquoi). Deuxièmement, un salaire étudiant modifierait le rapport des étudiant.es au travail ainsi qu'à la vie quotidienne. Dans le contexte actuel, où les frais de scolarité et les coûts de production (logement, nourriture, transport, etc.) sont de plus en plus élevés, il est difficile, sans un salaire décent, de pouvoir s'extraire du rythme de vie structurant de l'école-usine. Par exemple, en combinant la gratuité scolaire avec un salaire pour les études, les étudiant.es auraient l'opportunité de réellement se dédier à leur « emploi » scolaire en réduisant le temps de travail à l'extérieur de l'école.

Troisièmement, rémunérer le travail étudiant implique une plus

faible dépendance financière, que ce soit vis-à-vis un.e conjoint.e, un.e parent ou encore d'un mécanisme général de reproduction[14] comme l'Aide financière aux études (AFE). Cette logique de sujétion enferme les étudiant.es dans un rapport de patronage et propage une image de ces dernier.es comme étant des demi-travailleurs et travailleuses précaires qui n'obtiennent leur indépendance qu'après 90 crédits. Quatrièmement, en obtenant un salaire pour les études, il serait possible d'abolir certains des mécanismes de reproduction qui ont cours à l'école (prêts, bourses d'excellence, emplois étudiants), voire de réorienter certains de ces mêmes instruments selon des principes d'équité plutôt que d'égalité. On pourrait, par exemple, transformer le système de l'AFE en système de bourses pour les étudiant.es à des intersections plus vulnérables, pour les parents étudiants ou bien pour venir en aide aux étudiant.es étrangers et étrangères. À l'heure actuelle, les prêts et bourses et les marges de crédit, bien qu'on nous les vende à des taux « différés », font des étudiant.es une « armée de réserve exploitable ». Le crédit rend possible la réalisation du travail des étudiant.es et il est donc compréhensible que certain.es soient découragé.es d'étudier sur cette seule base. Ils et elles peuvent alors décider d'abandonner ou de reporter leurs études afin d'intégrer le plus tôt possible le marché du travail, parce qu'il leur faudra tôt ou tard rembourser !

De ce point de vue, revendiquer un salaire pour les études n'est pas une finalité. Il s'agit plutôt d'une lutte visant à problématiser la question de la valeur du travail dans son ensemble. Qui sont les travailleurs et travailleuses exclu.es de la sphère salariale et quelles sont les modalités de cette exclusion[15] ? En s'organisant pour combattre l'endettement et pour que le travail gratuit étudiant soit payé, on bouscule une partie de cette longue « chaîne de montage » du travail qui démarre de la maison, se poursuit à l'épicerie, au centre d'appel, à l'école et qui se termine quelque part entre la banque ou bien le mariage afin d'éviter les griffes bancaires

! Rémunérer le travail des étudiant.es ne supprimerait certainement pas l'existence d'un rapport instrumental à l'école. Néanmoins, avec un salaire, une plus large frange de la population pourrait envisager l'activité d'étudier comme un travail appréciable qui permettrait un l'accomplissement de soi. Car, on peut apprécier et se réaliser à travers son travail d'étudiant dans l'optique d'obtenir un emploi bien payé et avec de bonnes conditions de travail, tout en aimant apprendre ! Et qui sait, les étudiant.es pourraient bien prendre goût à ce statut nouvellement gagné, et exiger de décider eux-mêmes et elles-mêmes de l'orientation de leur production ainsi que des moyens pour mener à bien leur travail.

**Camille Tremblay-Fournier**

**Anthony Desbiens**

---

*Cet article a été publié dans le [numéro de l'automne 2017 du CUTE Magazine](#)\*.*

---

1. La vision du travail étudiant défendu dans la Charte s'appuie sur une valorisation du mérite, la notion du devoir ainsi que sur la responsabilité individuelle des étudiant.es en fonction d'un statut professionnel à venir. Il s'agit d'un revenu conditionnel à la performance et à l'obligation des étudiant.es de contribuer à la société au sein de laquelle ils et elles évoluent. Afin de mieux comprendre les débats autour du pré-salaire et l'idée du salaire différé, consulter le texte « Reconnaître le travail étudiant par le salaire: La revendication de l'allocation d'études » d'Emmanuel Porte, 2013: <https://www.cairn.info/revue-mouvements-2013-1-page-91.htm>



2. Pour avoir davantage d'information sur le PQ et le syndicalisme étudiant, consulter « L'erreur du syndicalisme étudiant » de David Jules, 2017: <https://dissident.es/lerreur-du-syndicalisme-etudiant>. Le programme du PQ de 1976 est également disponible en ligne à l'adresse suivante : « Instituer la gratuité générale des cours à tous les niveaux, étendre jusqu'à l'âge de 18 ans la période de scolarisation obligatoire et établir un système cohérent de bourses ou allocations de subsistance et éventuellement le régime du pré-salaire. » (p. 308 : [http://www.poltext.org/sites/poltext.org/files/plateformes/qc1976pq\\_plt\\_05092012\\_164701.pdf](http://www.poltext.org/sites/poltext.org/files/plateformes/qc1976pq_plt_05092012_164701.pdf) ) ↵
3. Malheureusement, après plusieurs recherches, le manifeste semble introuvable. ↵
4. Certains éléments historiques de cet article sont tirés d'une entrevue que nous avons réalisée avec Georges LeBel, ancien militant du comité éducation de l'AGEUM. ↵
5. Pour en savoir davantage sur ces expérimentations d'animation sociale, consulter l'ouvrage « La longue marche des technocrates » de Jean-Jacques Simard, 1979: [http://classiques.uqac.ca/contemporains/simard\\_jean\\_jacques/longue\\_marche\\_livre/longue\\_marche\\_technocrates.pdf](http://classiques.uqac.ca/contemporains/simard_jean_jacques/longue_marche_livre/longue_marche_technocrates.pdf)↵
6. Voir à cet effet l'article de Lysiane Gagnon sur le mouvement étudiant de 1958 à 1971 : <https://www.bulletinhistoirepolitique.org/le-bulletin/numeros-precedents/volume-16-numero-2/bref-historique-du-mouvement-etudiant-au-quebec-1958-1971/>↵
7. Dans le cadre de l'ASE, le premier ministre de l'Éducation, Paul Gérin-Lajoie (1964-1966), a octroyé une somme de 50 000 \$ afin d'embaucher approximativement 45 étudiant.es de l'UdeM pour des jobs d'été. Ils et

elles, guidées par les principes de l'animation sociale, devaient parcourir différentes régions du Québec et disposaient d'un certain montant (dont 600 \$ par année, sous forme de bourses) dans le but de développer divers projets à vocation « sociale ». Cependant, l'expérience de cogestion sera brève, car en 1966, 14 membres du Front de Libération du Québec vont être arrêtés et parmi ce nombre, 12 étaient membres de l'ASE. C'est suite à ces événements que l'ASE deviendra les TEQ, les étudiant.e de l'UDM seront expulsés au profit de ceux et celles de l'Université Laval. ↵

8. Le manifeste est disponible à l'adresse suivante:  
[http://myreader.toile-libre.org/uploads/My\\_59192a811e3e1.pdf](http://myreader.toile-libre.org/uploads/My_59192a811e3e1.pdf) ↵
9. Pour mieux comprendre le dénouement de *New Tendency* et approfondir les notions théoriques sur lesquelles les militant.es du groupe s'appuyaient, il est possible de se référer à l'article « Autonomist Marxism and Workplace Organizing in Canada in the 1970s » de John Huot, 2016 :  
<http://uppingtheanti.org/journal/article/18-autonomist-marxism/>. On peut également retrouver les textes des activistes de NT en ligne:  
<http://www.connexions.org/CxLibrary/New-Tendency-18943CX.htm>. ↵
10. Le texte de Tim Grant est disponible à l'adresse suivante :  
<http://zerowork.org/GrantWagesForHomework.html> ↵
11. Proche du Parti communiste français, l'UEC mène depuis un certain temps déjà une campagne active en faveur d'un salaire étudiant. Pour plus de renseignements, consulter :  
<http://www.etudiants-communistes.org/2017/02/13-r%C3%A9u ssir-mes-%C3%A9tudes-salaire-%C3%A9tudiant-12366> ↵

12. Un peu partout à travers le monde, plusieurs étudiant.es mènent des luttes en faveur de la rémunération des stages. Par exemple, le European Youth Forum, un regroupement de groupes jeunesse, a déposé une plainte contre le gouvernement de la Belgique pour sa tolérance au regard des stages impayés, qui seraient d'ailleurs illégaux en vertu d'un traité européen. Pour plus d'information à ce sujet : <http://www.euractiv.com/section/economy-jobs/news/youth-forum-takes-battle-against-unpaid-internships-to-court/>. De plus, la Global Intern Coalition (GIC), réseau composé de plusieurs organisations de travailleurs et travailleuses en stage, vise à coaliser les stagiaires sous la forme d'un mouvement pour leurs droit au travail. Le 20 février dernier, elle a lancé un appel à la grève et prévoit également une journée de grève internationale des stages pour l'année 2018. <http://interncoalition.org/>
13. Silvia Federici illustre dans cet article les réorganisations du travail entre les pays du Nord et du Sud de la planète et les impacts de celles-ci sur les populations du Sud: <http://revueperiode.net/reproduction-et-lutte-feministe-dans-la-nouvelle-division-internationale-du-travail/>
14. Pour les auteur.es de la théorie de la reproduction sociale, l'école a une fonction de légitimation des hiérarchies et de la structure des classes sociales. Par son autonomie relative, celle-ci reproduit les inégalités sociales en traitant tout.es les étudiant.es de façon égale. Elle ne prend pas en compte les inégalités culturelles et économiques dans son fonctionnement. Dans le cas de l'AFE, un.e étudiant.e est considéré.e à la charge de ses parents jusqu'à la fin de son baccalauréat sur le mode d'une panoplie de critères, que l'on peut retrouver ici:

<http://www.afe.gouv.qc.ca/prets-et-boursesetudes-a-temps-plein/programme-de-prets-et-bourses/categories-detudiants/>. Le revenu des prêts et bourses qui est versé est non seulement conditionnel au revenu annuel parental et à la moyenne des frais de subsistance, mais il est également tributaire du salaire annuel de l'étudiant.e. Il arrive fréquemment que les étudiant.es issu.es de classes sociales défavorisées ne reçoivent pas d'aide financière de la part de leur parent ou même une aide insuffisante de l'AFE. Cette situation fait en sorte qu'ils et elles doivent travailler davantage (parfois de façon informelle) ou emprunter de l'argent par d'autres moyens. ↩

15. Le système capitaliste s'est développé notamment grâce au travail gratuit des femmes à la maison, qui a permis la reproduction et l'accumulation de capital nécessaire à son expansion. Ce n'est pas un hasard si la majorité des personnes qui travaillent au salaire minimum sont des femmes (environ 56 %) et près de 35 % sont des étudiant.es à temps plein. Sans oublier l'importation d'une cheap labor étrangère, qui se retrouve encore aujourd'hui avec un statut tronqué et avec peu ou pas de droits sociaux. Ces statistiques sont tirées d'une recherche du MTESS portant sur le processus de révision du taux du salaire minimum : [https://www.travail.gouv.qc.ca/fileadmin/fichiers/Documents/etudes\\_d\\_impact/AIR\\_Rev\\_Tx\\_Sal\\_Min\\_2017.pdf](https://www.travail.gouv.qc.ca/fileadmin/fichiers/Documents/etudes_d_impact/AIR_Rev_Tx_Sal_Min_2017.pdf)↩